



Modalités de réouverture de la cité scolaire à partir du 18 mai 2020

Ces modalités sont prévues pour accueillir les classes de 5^{ième} et 6^{ième} à partir du 18 jusqu'au 29 mai conformément à la décision du gouvernement. Fin mai, nous vous informerons si le dispositif décrit ci-après est maintenu dans l'état ou modifié.

Il s'agit d'une rentrée progressive mais nous sommes convaincus de son importance. C'est pour cela que nous avons pris soin qu'elle puisse se faire en stricte conformité avec les préconisations du protocole sanitaire. L'enseignement à distance assurée par les enseignants entre le 16 mars et le 17 avril a été de grande qualité mais rien ne remplace un enseignant en classe, en interaction avec ses élèves pour ajuster les contenus et répondre aux besoins de chacun.

Base de réflexion : Protocole Sanitaire Ministère de l'Education Nationale

Rappel des éléments principaux :

- Aménagement et entretien
 - Permettre à l'ensemble de la communauté scolaire de pouvoir procéder à un lavage des mains régulier (eau, savon, papier à usage unique ou solution Hydroalcoolique)
 - Bionettoyage des locaux plusieurs fois par jour en particulier des zones fréquemment touchées (poignées de porte, interrupteurs, ...)
 - Aération régulière des salles tout au long de la journée
- Distanciation sociale à tous les moments de la journée : 1m distance minimale notamment en classe entre chaque personne
- Réduire le brassage des élèves : éviter les croisements des élèves entre classes ou entre niveaux là encore à tous les moments de la journée
- Application des gestes barrières
 - Port du masque : obligatoire pour tous avec un masque « grand public », dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées. Il est recommandé dans toutes les autres situations. En classe, compte tenu de la difficulté de le garder longtemps, si les élèves enlèvent leur masque (la distanciation étant respectée) ils le feront suivant un protocole précis : lavage des mains avant et après avec gel hydroalcoolique et le masque ne sera touché que par l'élastique
 - Lavage des mains : eau, savon et serviette en papier jetable ou gel hydroalcoolique
- Formation, information et communication : Tous les personnels seront formés aux mesures barrières, aux règles de distanciation sociale et au port du masque. Eléments que les professeurs transmettront aux élèves dont ils auront la charge le jour de la rentrée et qu'ils rappelleront ensuite régulièrement. Le service santé sera également mobilisé sur ce sujet.

Principe de volontariat et non obligation

Il est rappelé que chaque famille conserve la possibilité de garder son enfant à la maison. L'accueil présenté ici pour les niveaux de 5^{ième} et 6^{ième} est sur la base du volontariat des parents. En cas d'absence en classe, l'élève devra suivre alors les cours à distance via le cahier de texte Pronote.

Organisation proposée pour la période du 18 au 29 mai 2020:

- Les classes seront séparées en deux groupes 1 et 2 d'effectif 15 maximum
- Alternance GP1 / GP2, Matin /Après-midi avec nettoyage, désinfection des salles sur la pause méridienne :

	Semaine du 18/5	Semaine du 25/5
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi Matin	GP1	GP2
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi Après-midi et Mercredi Matin	GP2	GP1

- Pour limiter le plus possible le brassage, chaque niveau aura :
 - Un espace de la cité scolaire dédié avec une salle affectée à chaque classe. Les élèves resteront dans la même salle, à la même table et les professeurs se déplaceront.
 - Un espace extérieur dédié
 - Un portail dédié pour les entrées et les sorties : à son arrivée, l'élève masqué rejoindra immédiatement son espace extérieur dédié où il respectera la distanciation sociale vis à vis de ses camarades et des adultes
 - Un escalier dédié pour aller de son espace extérieur aux salles
 - Espaces sanitaires dédiés : un pour chaque groupe de 3 classes

Entrées et Sorties

- Niveau 6^{ième} : le portail du réfectoire Rue C. Mangold
- Niveau 5^{ième} : le portail Bd BDB entrée collège

Planning de la journée pour un niveau :

- Arrivée des élèves 5 minutes avant la première heure de l'EDT par leur portail dédié pour éviter tout rassemblement, avec leur masque
- Les élèves se rendent dans l'espace extérieur dédié :
 - Pour les élèves de 6^{ième}, ils se rangent devant leur salle (au RDC) en respectant les distances signalées par un point rouge : un point rouge, un élève
 - Pour les élèves de 5^{ième}, ils se rangent au niveau du marquage correspondant à leur salle en respectant les distances signalées par un point rouge (un point rouge, un élève), prise en charge du groupe par le professeur, utilisation de l'escalier dédié pour se rendre dans la salle.
- En entrant en classe, nettoyage des mains au gel hydroalcoolique
- Milieu de matinée ou d'après-midi : Récréation de 5-10 minutes /passage aux toilettes et lavage des mains par classe, gel hydroalcoolique pour ceux qui n'auront pas été aux toilettes
- Départ par le portail dédié à la fin des cours
- Les élèves déjeunant sur place se présentent au réfectoire en respectant les distances. S'ils doivent se positionner dans la file d'attente, ils respectent le marquage au sol : un élève, un point rouge.

Passage aux sanitaires

- Il est proposé qu'un assistant d'éducation classe par classe prenne en charge les élèves en ayant besoin, par binômes de filles et de garçons masqués pour le passage aux toilettes : lavage de mains avant et après au savon avec séchage au papier jetable.

Récréation

- Les élèves n'étant présents qu'une demi-journée, le temps de récréation peut être réduit. Chaque professeur décidera de laisser une pause en classe de 5-10min ou d'emmener le groupe dehors avec le port du masque dès que la distanciation sociale n'est pas respectée

Entretien et nettoyage

- Un personnel affecté à chaque espace dédié pour :
 - Nettoyage des sanitaires attachés trois fois par jour après les récréations et la pause méridienne
 - Nettoyage des portes, des poignées, des rampes d'escaliers, ...
- Milieu et fin de journée : nettoyage des salles, tables, chaises, surfaces, ...
- Les professeurs disposeront dans chaque salle d'une bouteille de gel hydroalcoolique et d'un paquet de lingettes désinfectantes (clavier, bureau, souris, ...)

EDT et organisation pédagogique :

- Les EDT seront maintenus en supprimant :
 - les options facultatives qui génèreraient des moments sans classe pour certains élèves
 - Les moments de permanence
- Les EDT seront compactés pour une fin des cours le matin à 12h et un redémarrage à 13h l'après-midi
- La continuité pédagogique pour les niveaux de 5^{ième} et 6^{ième} sera assurée dorénavant avec une alternance de cours et de travaux à faire à la maison en autonomie. Le cahier de texte sera régulièrement et précisément complété au quotidien afin de permettre aux élèves non présents de pouvoir suivre l'avancement du cours et les travaux à faire.
- Certains professeurs en 5^{ième} et en 6^{ième} ne pourront assurer leurs cours en présentiel pour des raisons de santé notamment. Ils feront l'enseignement à distance tel qu'il a été mis en place en mars, avril 2020.
- Pour les autres niveaux en attendant la décision de fin mai, la continuité pédagogique est maintenue à distance comme durant la période du 16 mars au 17 avril.

Service de restauration

L'établissement a la volonté de proposer un service de restauration dans cette période tout à fait inédite. Compte tenu des contraintes imposées par la nécessité de respecter les mesures barrières, les règles de distanciation sociale, ce service ne pourra pas s'adresser à tous : nous pourrions mettre en place deux services avec 50 places pour chacun d'eux. Les déjeuners seront fournis sous forme de panier repas.

Si le nombre d'élèves souhaitant bénéficier de la restauration reste inférieur à notre capacité, le service sera proposé à tous les volontaires. Sinon, une commission se réunira pour examiner les situations individuelles et sur la base de critères (situation sociale, situation de handicap, problématique familiale, ...) établira la liste des élèves prioritaires pour l'accès au service.

Quelques contraintes d'organisation :

- Ce service est proposé dans l'état pour les deux semaines d'accueil des deux niveaux 5^{ième} et 6^{ième}, pour tous les jours de la semaine excepté le mercredi
- Pour permettre une bonne gestion des commandes, les familles devront s'inscrire à l'avance pour l'ensemble des jours de la période considérée où leur enfant déjeunera.
- Tous les élèves sont passés au régime externe au troisième trimestre. Le repas est considéré comme ponctuel et est au prix fixé initialement par le Conseil régional 3,8 euros. L'établissement pourra apporter une aide aux situations qui le nécessiteraient.